



Association Des Experts-Comptables des Alpes

<b>Intitulé de la formation :</b>	<b>PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 - PSC1</b>
<b>Date :</b>	<b>02 décembre 2022</b>
<b>Organisme :</b>	<b>Croix Rouge Française</b>

<b>Cycle :</b>	<b>Divers</b>
<b>Positionnement à l'entrée :</b> - <b>Public / niveau requis :</b>	<b>Expert-comptable, collaborateur</b>
<b>Prérequis :</b>	<b>Aucun</b>

**Objectif opérationnel :**

A l'issue de la formation, le participant sera capable :

- De protéger la victime et les témoins sans s'exposer soi-même
- D'alerter les secours d'urgence
- D'empêcher l'aggravation de l'état de la victime afin de préserver son intégrité physique dans l'attente de l'arrivée des secours

**Contenu de la formation :**

## IDENTIFIER LES ETAPES DES PREMIERS SECOURS

- Principes généraux du premier secours face à une situation d'urgence

## LA PROTECTION

- Repérer les dangers auxquels une ou plusieurs victime(s) peuvent être exposé(es) afin de mettre en œuvre l'action de protection adaptée
- Réagir face un danger qui menace la population (catastrophe chimique, terrorisme...)

## L'EXAMEN DE LA VICTIME

- Collecter des informations sur son état de santé pour mettre en œuvre les gestes de premiers secours adaptés et transmettre les informations nécessaires aux services de secours

## L'ALERTE

- Identifier les services d'urgence afin de communiquer les informations nécessaires à leur intervention

## L'OBSTRUCTION AIGUE DES VOIES AÉRIENNES PAR UN CORPS ÉTRANGER

- Identifier la gravité de l'obstruction des voies aériennes (totale ou partielle)
- Réaliser les gestes de secours adaptés chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson en cas d'obstruction totale
- Conduite à tenir face à une obstruction partielle des voies aériennes



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre d'Affaires le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS Tél : 04 56 38 13 22 – Siret 323 374 843 00056  
 contact@adeca.fr - www.adeca.fr

O.F. enregistré sous le n°82 38 01480 38 auprès de la préfecture A.R.A. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat  
 Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent



Association Des Experts-Comptables des Alpes

#### LES HÉMORRAGIES EXTERNES

- Réaliser les gestes de secours adaptés pour arrêter le saignement abondant
- Choisir le geste ou la position la plus adaptée pour une victime qui saigne du nez ou crache du sang

#### LA PERTE DE CONNAISSANCE

- Maintenir libre les voies aériennes d'une victime qui a perdu connaissance en attendant l'arrivée des secours d'urgence

#### L'ARRÊT CARDIAQUE

- Mettre en oeuvre une réanimation cardio-pulmonaire (RCP) et réaliser en toute sécurité une défibrillation automatisée externe chez toute victime présentant un arrêt cardiaque

#### LE MALAISE

- Identifier les signes (AVC, accident cardiaque...) qui imposent un avis médical immédiat.
- Mettre au repos, observer et interroger la victime pour transmettre les informations recueillies

#### LES PLAIES, BRULURES ET TRAUMATISMES DES OS ET ARTICULATIONS

- Identifier la gravité de la plaie afin d'adopter la conduite à tenir adaptée
- Identifier l'origine de la brûlure pour mettre en oeuvre la conduite à tenir adaptée
- Eviter toute mobilisation d'une personne victime d'une atteinte traumatique des os et articulations, en attendant les secours.

#### Moyens pédagogiques et techniques :

Nous choisissons des formateurs expérimentés et des organismes de formations professionnels. Ils déterminent le contenu, la méthode et les outils de formation adaptés aux stagiaires.

- Découverte (Etude de cas, brainstorming, questionnement...)
- Apprentissage (exposés, démonstration pratique, entraînement sur les gestes de secours)
- Applicative (mise en situation de sauveteur)
- Matériel de simulation dont mannequins adultes, enfants et nourrissons (environ 10 mannequins par session)
- Défibrillateurs automatisés externes (5 par sessions)
- Supports visuels
- Aide-mémoire remis en fin de formation

#### Modalités de formation :

- Formation en présentiel

#### Modalités de suivi et d'évaluation :

- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre d'Affaires le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS Tél : 04 56 38 13 22 – Siret 323 374 843 00056  
contact@adeca.fr - www.adeca.fr

O.F. enregistré sous le n°82 38 01480 38 auprès de la préfecture A.R.A. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat  
Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent



Association Des Experts-Comptables des Alpes

- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

#### Modalités d'organisation :

- **Lieu** : centre d'affaire le Concorde 38320 EYBENS
- **Durée** : 7 h
- **Horaire** : de 09h à 17h
- **Groupe** : 8 personnes au maximum
- **Modalité d'accès** : être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- **Délai d'accès** : inscription 10 jours avant la formation au minimum
- **Tarifs** : 235€ HT / 282€ TTC par personne

#### Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.

#### Accessibilité :

**Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.**

**Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale**

#### Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking gratuites

#### Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (<https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/>)



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre d'Affaires le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS Tél : 04 56 38 13 22 – Siret 323 374 843 00056  
contact@adeca.fr - www.adeca.fr

O.F. enregistré sous le n°82 38 01480 38 auprès de la préfecture A.R.A. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat  
Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent



Association Des Experts-Comptables des Alpes

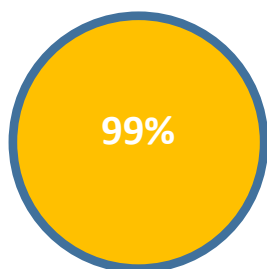
**Contacts :**

Référents :	Adresse mail
Pédagogique	contact@adeca.fr
Administratif	
PSH - handicap	

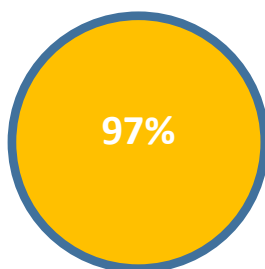
Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

**Indicateurs de résultats** (en pourcentage) calculés sur la période d'avril à décembre 2021 :

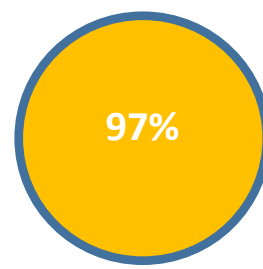
Nos stagiaires jugent que :



De nos formateurs ont une excellente ou bonne maîtrise de leur sujet.



La pertinence des exemples et cas pratiques abordés sont excellentes ou bonnes.



L'organisation de nos formations est excellente ou bonne.